

Le ministère du Revenu National a légèrement augmenté ses années-personnes pour faire appliquer les lois fiscales et traiter un plus grand nombre de déclarations d'impôt. Là aussi, je pense que c'était nécessaire. Je crois avoir également parlé de la GRC qui a besoin d'années-personnes supplémentaires pour faire face à ses obligations envers les provinces et les municipalités.

Je pense que les ministres qui ont demandé les années-personnes supplémentaires que nous avons autorisées et qui figurent dans le budget principal des dépenses ont parfaitement justifié leurs demandes. Néanmoins, je répète encore une fois que nous les avons examinées très attentivement. Comme les années passées, nous ne voulons pas laisser le nombre d'années-personnes augmenter de façon effrénée. Je crois que les ministres du Conseil du Trésor se sont montrés à la fois très raisonnables et équitables quand ils ont étudié les demandes de leurs collègues.

M. Bob Rae (Broadview-Greenwood): Je voudrais poser au ministre une ou deux autres questions supplémentaires brèves au sujet des coupures réelles. A la page 46 du sommaire, on trouve un tableau faisant état d'une augmentation du budget de la Société canadienne d'hypothèques et de logement. Mais si l'on compare les données de ce tableau à celles figurant dans les prévisions, l'on constate une réduction des dépenses pour l'année à venir, à comparer à l'année dernière.

Le ministre peut-il nous expliquer ces divergences? Nous avons tous reconnu que le gouvernement abandonne ses responsabilités dans le domaine du logement, mais je suppose qu'il ne lui siérait pas de l'admettre. Je reconnais également que le président du Conseil du Trésor (M. Johnston) souhaite imiter à la fois les programmes du président Reagan et ceux du ministre des Finances (M. MacEachen), ce qui me paraît une contradiction. Je voudrais cependant lui demander comment il peut expliquer que le paragraphe 23(4) des prévisions indique une réduction réelle de plus de 100 millions de dollars dans le budget de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, tandis que le petit tableau fait état d'une augmentation.

Il y a certainement là quelque chose de trompeur et je voudrais que le ministre nous dise auquel de ces documents nous devons nous fier.

M. Johnston: Je n'ai pas eu l'occasion d'étudier de près la question. Je ne crois pas non plus que cette tribune se prête à des questions précises sur chacun des ministères. Nous ne sommes pas en comité plénier ni non plus en comité des prévisions budgétaires en général. Si le député est d'accord, je lui fournirai volontiers une explication des écarts dont il nous a parlé.

Ensuite, quand il m'accuse de vouloir imiter le président Reagan, je tiens à lui dire que je n'ai jamais eu cette intention et je n'ai jamais prétendu non plus mettre en œuvre des programmes de restriction. J'ai dit que nous avions déjà appliqué une politique d'austérité et que nous continuons à le faire.

J'ai remarqué que bon nombre de mes collègues semblent demander: «Alors, où sont vos dégrèvements d'impôt? Nous en accordons depuis sept ans. «Où est votre modération?» Nous faisons preuve de modération depuis 1975. C'est ça l'important. Nous ne cherchons nullement à suivre ni à appuyer la politique du Président Reagan. Ce qui se passe, c'est que

Budget des dépenses

depuis 1975, le gouvernement applique continuellement une politique de modération dans tous les domaines.

M. Rae: J'ai parlé d'un domaine précis parce que je cherche à prouver qu'il y a une contradiction fondamentale dans l'attitude adoptée par le président du Conseil du Trésor. D'une part, il dit: «notre gouvernement prend toutes sortes de mesures positives dans l'intérêt de la population». Et, d'autre part, le gouvernement restreint les dépenses, réduit les crédits des programmes qui visent à fournir un logement aux Canadiens.

Une voix: Ce n'est pas vrai.

M. Rae: C'est exactement ce qu'a fait le président du Conseil du Trésor. Tout ce que je puis dire, c'est qu'il m'a fallu un certain temps pour examiner le budget de dépenses et vérifier quelques-uns de ces chiffres. Dans d'autres domaines, comme le ministère de l'Industrie et du Commerce, le poste concernant le prétendu «programme de restructuration industrielle» montre que ces crédits proviennent d'autres postes budgétaires. Autrement dit, la dépense réelle supplémentaire en cause n'est pas aussi importante que le prétend le ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Gray). Nous remarquons qu'il y a des réductions de capital au chapitre des dépenses du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien.

● (1740)

Ce ne sont là que quelques exemples que j'ai choisis en parcourant les prévisions budgétaires dans le temps dont je disposais. Je pense que nous avons le droit de savoir que le gouvernement dit tantôt blanc tantôt noir. Il dit à la population canadienne qu'il continuera à appliquer des programmes alors qu'en fait il les réduit. Il tient des conférences de presse pour annoncer des programmes tout neufs, des idées toutes neuves au niveau de l'aide à l'industrie alors qu'en fait les fonds proviennent d'un autre poste du budget du ministère. Je pense que les Canadiens ont le droit de savoir non seulement que le gouvernement se contredit, mais que même quand il ne le fait pas, il tente d'induire la population en erreur sur le véritable financement de ces propositions.

M. Johnston: Monsieur l'Orateur, je n'ai pas cru qu'il s'agissait d'une question, mais d'une déclaration ou d'un débat. Je suis très heureux de répondre à des questions précises. Je maintiens que c'est là une conciliation que l'on peut faire dans l'enveloppe du développement économique, s'il est question des déclarations que le ministre des Finances (M. MacEachen) a faites en octobre et des quelques modifications que l'on a apportées depuis et qui sont en grande partie dues au remboursement de prêts dans ces enveloppes ou à l'établissement de prix de revient différents de certains programmes. Les limites globales des dépenses sont analogues à celles que le ministre des Finances a fixées dans le budget d'octobre et quant aux modifications qui ont eu lieu dans la même enveloppe, je dirai au député de Broadview-Greenwood (M. Rae) qui de toute évidence ne cherche pas à connaître mon point de vue . . .

Une voix: Il est en train de vous planter là.

M. Johnston: . . . car je vois qu'il se prépare à partir.

M. Rae: Mais si, je m'y intéresse.